

## ***Réforme électorale profonde***

Philippe Mineau, B. Sc., M.A.P.

Citoyen canadien

Je demande humblement la permission d'exprimer mon point de vue en tant que personne ayant étudié et mis en pratique (en tant que fonctionnaire) la *gouvernance* et ayant beaucoup réfléchi à la question. La réforme électorale y est étroitement liée.

Pour arriver à vos conclusions finales, veuillez prendre en considération l'origine même de la question qui est au cœur de ce débat : Pourquoi *avons-nous* des élections? Évidemment, c'est pour être représenté au Parlement et pour tenir le gouvernement fédéral responsable de ses décisions et de ses programmes. Il faut toutefois chercher plus loin – pourquoi et dans quel but devons-nous tenir le gouvernement responsable?

Nous avons besoin de deux choses en tant que citoyens :

Premièrement, en tant que citoyens, nous devons avoir un moyen de tenir le gouvernement fédéral responsable et de faire en sorte qu'il réponde à nos besoins quotidiens et réagisse aux imprévus. Nous devons avoir un moyen de rejoindre les décideurs et les administrateurs lorsqu'un programme fédéral ne fonctionne pas bien, que ce soit au niveau de la santé, de la sécurité du revenu ou de l'infrastructure. Les députés compétents sont habituellement appréciés surtout pour les services qu'ils rendent aux électeurs en besoin, par exemple s'ils interviennent parce qu'un bureau de passeports se traîne les pieds du point de vue administratif, ou soulèvent des questions d'intérêt local, comme des épidémies de drogue, des inondations ou la situation d'agriculteurs dans le besoin, auprès du gouvernement fédéral. La gouvernance dans ce cas-ci tient dans le fait de répondre aux besoins des Canadiens en tant qu'individus, familles et communautés.

Deuxièmement, en tant que citoyens, nous devons avoir un moyen de faire valoir nos valeurs, nos aspirations pour notre pays, et parfois nos craintes – et de voir d'une certaine façon la manière dont celles-ci sont prises en compte dans l'équilibre établi entre le pouvoir législatif et le pouvoir réglementaire. Nous avons besoin de constater que les règles que nous avons tous collectivement acceptées à un moment donné correspondent à notre compréhension du monde, et à notre

compréhension de ce qui est bon et de ce qui sera bon pour nos enfants, et les enfants de nos enfants. La gouvernance dans ce cas-ci signifie répondre aux besoins des Canadiens dans le cadre d'une société élargie qui ne cesse d'évoluer et qui est liée par des conventions collectives.

Sur le fondement de ce cadre rudimentaire, vous constaterez que ce que nous avons à l'heure actuelle à la Chambre des communes et au Sénat est un ramassis de ces deux besoins : les députés sont élus afin de représenter leurs électeurs, mais ils sont aussi tenus par le régime actuel d'adhérer à un parti politique, et donc de maintenir certaines positions politiques. Il arrive parfois que ces positions correspondent véritablement aux points de vue et aux expériences des députés – mais il arrive aussi que les partis se servent de tactiques d'intimidation pour leur forcer la main, d'où l'existence des « whips » de parti, qui réduiront les privilèges en matière de déplacements et le budget du bureau pour les rappeler à l'ordre.

L'idée de partis politiques mastodontes de la nature de ceux que nous avons à l'heure actuelle au Canada – des institutions qui représentent des positions sur des centaines de divers enjeux politiques – revêt un air étrange si l'on tient compte du fait qu'un député pourrait avoir, sur la question de la prudence fiscale, la même opinion qu'un autre député de l'autre bout du pays, tout en étant complètement en désaccord avec lui concernant la peine de mort, le libéralisme sexuel, l'immigration ou la légalisation du cannabis. Or, ces députés sont tenus de fonctionner au sein de la même organisation politique et d'adhérer à la même position du parti – à coup sûr une situation parfois très inconfortable.

Certains de ces députés se sont lancés en politique pour répondre aux besoins de leurs voisins et de leurs communautés; certains d'entre eux ont des idées sur la manière dont ce pays devrait être façonné; et d'autres le font pour la gloire ou le pouvoir. En fin de compte, cependant, en raison de leur position, ils se retrouvent tous coincés entre ces deux besoins parfois conflictuels de leurs citoyens – celui d'être représentés comme individus et celui d'être représentés dans le cadre d'une société élargie – et la preuve démontre que cela épuise les députés.

Le projet Samara (<http://www.samaracanada.com/>) a réussi à révéler comment les députés qui quittent leurs postes se sentent souvent très insatisfaits de leur expérience globale – et parlent souvent du sentiment d'impuissance qui les habite ou de leur incapacité d'exercer une influence sur la machine (tout en trouvant aussi beaucoup de validation dans le fait d'aider les citoyens dont les besoins sont urgents).

Le Sénat est tout aussi confus – bien que celui-ci soit censé être le lieu d'un « second examen objectif », les sénateurs sont aussi obligés de s'associer à un parti politique – et l'institution est maintenant utilisée sans vergogne pour récompenser les militants du parti.

Ce que je propose peut sembler radical, mais la vie est courte.

Je suggère que nous rétablissions et clarifions les rôles de nos deux chambres du Parlement.

La première chambre devrait s'occuper de questions d'intérêt public et répondre aux besoins du Canada dans son ensemble, dans ses relations avec le reste du monde et au chapitre de son orientation économique et de son avenir environnemental. Les membres de cette chambre devraient pouvoir former des coalitions ou des blocs de vote – si nous devons garder parmi nous les partis politiques dinosaures, nous n'avons qu'à les laisser s'amuser dans ce contexte.

La manière dont les membres de cette chambre sont élus devient une question intéressante – les membres ici représenteront des idées et des positions politiques et non pas des circonscriptions géographiques. Ainsi, ils pourraient provenir des rangs des partis, être désignés par la direction du parti, pour former les divers comités qui supervisent le travail du gouvernement fédéral – leur nombre dans la chambre serait proportionnel au nombre de votes recueillis par ce parti au cours de l'élection précédente.

La deuxième chambre devrait s'intéresser principalement aux questions d'importance directe pour ses électeurs et leurs communautés – elle serait la voie qui relierait les Canadiens et leurs institutions fédérales lorsque d'autres voies n'auraient donné aucun résultat. Les sénateurs auraient aussi un rôle à jouer pour ce qui est d'obtenir l'avis de leur circonscription sur les propositions faites par l'autre chambre : ils solliciteraient des commentaires, et soulèveraient et régleraient toute conséquence imprévue d'une politique et de programmes fédéraux le cas échéant. Pour s'acquitter avec succès de ce rôle, les représentants ne seraient affiliés à aucun parti ni ne représenteraient de positions politiques sur le fondement de leurs opinions personnelles seulement; leur rôle consisterait à tenter de représenter l'équilibre des opinions présentes dans leur circonscription au meilleur de leurs habiletés.

La manière dont les députés de cette chambre sont élus devient ici encore une question intéressante – les électeurs devraient être libres de déterminer en qui ils ont davantage foi, et celui qui recueille le plus

grand nombre de votes devrait avoir l'honneur de servir. La sélection de Canadiens au hasard – une loterie nationale ayant pour but de dresser une liste de candidats pour une circonscription donnée — pourrait aussi constituer un régime intéressant. Ceux qui seraient sélectionnés tenteraient de servir s'ils en sont capables, puis ils seraient assujettis à un scrutin dans le cadre duquel les électeurs pourraient choisir leur interlocuteur pour les quatre années suivantes. Après un premier mandat, le représentant intéressé à assumer un deuxième mandat pourrait simplement faire l'objet d'une question à laquelle la réponse serait « oui » ou « non » et éviter ainsi la tenue coûteuse d'une élection.

Ces solutions décrites à la hâte ne sont qu'une tentative de travailler avec le cadre de gouvernance que j'ai exposé à votre intention précédemment. J'espère sincèrement que, pour en arriver à vos conclusions, vous en ferez de même. Je vous remercie de votre temps.